



Retour sur la notion de Proximité Géographique

André Torre

*UMR SAD-APT, AgroParistech,
16 rue Claude Bernard, F. 75231 Paris Cedex 05*

Résumé

L'objectif de cet article est d'apporter un éclairage renouvelé sur les notions de proximité, et tout particulièrement sur la Proximité Géographique, dont la caractérisation des dimensions temporaires permet une analyse dynamique des relations de proximité. La première partie est consacrée à un approfondissement de la notion de Proximité Géographique et de ses modalités d'activation, ainsi que de l'impact du développement des moyens de communication et des Nouvelles Technologies d'Information et de la Communication sur les processus de mobilité et d'ubiquité des acteurs. La deuxième partie consiste en une tentative de dynamisation des relations de Proximité, reposant plus particulièrement sur la prise en compte des relations de Proximité Géographique Temporaire.

© 2009 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

Summary

Back to the concept of Geographical Proximity. The aim of this paper is to shed light on the renewed notions of proximity, and particularly on Geographical Proximity, including the characterization of temporary dimensions which allows a dynamic analysis of relations of proximity. The first part is devoted to deepening the concept of Geographical Proximity and its procedures of activation, as well as the impact of the development of New Information and Communication Technology on the processes of mobility and ubiquity of the actors. The second part is an attempt to understand the dynamics of proximity relations, based particularly on taking into account Temporary Geographical Proximity relations.

© 2009 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

Mots clés : proximité géographique, mobilité, ubiquité, dynamique.

Keywords: geographical proximity, mobility, ubiquity, dynamics.

*Adresse email : torre@agroparistech.fr

doi:10.3166/ges.11.63-73 © 2009 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.



« Ce n'est pas avec des Rockets, des Spoutniks ou des fusées que l'homme moderne réalisera la conquête de l'espace. (...) C'est par imprégnation de la sensibilité de l'homme dans l'espace que se fera la véritable conquête de cet espace tant convoité »

Yves Klein

L'analyse des proximités, cantonnée tout d'abord à l'interface entre économie industrielle et économie spatiale (RERU, 1993 ; Rallet & Torre 1995), s'est progressivement élargie à de nouvelles disciplines et à de nouveaux champs d'analyse, avec les questions de transport, d'emploi, d'environnement, d'aménagement du territoire, ou de politique de la ville... (Gilly & Torre 2000 ; Pecqueur & Zimmermann 2004 ; RERU 2008). Par un effet de boomerang, cet élargissement de l'approche initiale conduit à reposer la question du lien à l'espace. En effet, la volonté d'intégration de la dimension spatiale, la grande oubliée, à l'analyse économique et sociale, a toujours été présente, ne serait-ce que par le croisement des deux (ou trois) catégories de proximités ; en témoigne ainsi la place tenue par la notion de Proximité Géographique, présentée comme fondatrice. Mais, dans le même temps, on a toujours refusé de considérer l'espace comme premier à tous les phénomènes, si bien que beaucoup de travaux ne lui accordent qu'une place subalterne, trop occupés par la définition et l'analyse de relations et de régulations humaines alternatives à celles décrites par la théorie économique standard.

Or, la question de la dimension spatiale et de la géographie revient s'inviter dans les débats, avec l'élargissement du concernement de l'analyse à de nouveaux champs. Prenons l'exemple des problématiques environnementales : une pollution diffuse, un conflit de voisinage, le tracé d'une autoroute ou d'une ligne de train à grande vitesse, possèdent une composante spatiale et un impact géographique immédiats. Non seulement ces événements sont indissociablement liés aux caractéristiques géopédologiques du territoire au sein duquel ils prennent corps ou se produisent, mais dans le même temps ils impactent fortement les conditions de fonctionnement des activités et des acteurs en situation de Proximité Géographique. De manière similaire, le développement des technologies a conduit à réévaluer la dimension spatiale des relations économiques et sociales, comme en témoignent les interrogations autour de la possibilité de travail ou d'échanges à distance en temps réel. Les questions du proche et du lointain, ainsi que du dépérissement des distances, sont remises au centre des questionnements.

Sans renoncer au principe épistémologique de départ de l'analyse des proximités (l'espace ne constitue que l'une des deux variables fondatrices, il n'est pas antérieur ou primordial aux relations économiques et sociales), il apparaît possible de se reposer la question de la Proximité Géographique et de revenir sur le rôle essentiel qu'elle joue dans le développement et le déroulement des activités humaines. Le but de cet article est de remettre la Proximité Géographique au cœur des débats sur les proximités, en dévoilant toutes les implications d'une prise en compte renouvelée et complexifiée de l'espace pour l'analyse. Et plus particulièrement d'apporter des réponses en termes de proximité à la question de la multiplicité des échelles spatiales. Le moment est venu d'approfondir les caractéristiques de la Proximité Géographique, de repenser son lien avec les proximités non spatiales et de révéler le rôle essentiel qu'elle joue dans la dynamique des relations industrielles et productives.

Le plan de l'article est le suivant. La première partie est consacrée à un approfondissement de la notion de Proximité Géographique et de ses modalités d'activation, ainsi que de l'impact du développement des moyens de communication et des Nouvelles Technologies d'Information et de la Communication sur les processus de mobilité et d'ubiquité des acteurs. La deuxième partie consiste en une tentative de dynamisation des relations de Proximité, reposant plus particulièrement sur la prise en compte des relations de Proximité Géographique. Il s'agit d'une analyse des processus de collaboration entre des participants non co-localisés à des projets communs, dans laquelle la Proximité Géographique Temporaire joue un rôle essentiel.

1. Les caractéristiques de la Proximité Géographique

Rarement étudiée dans son essence, la Proximité Géographique présente pourtant des caractéristiques analytiques qu'il est nécessaire de rappeler et de préciser. En effet, loin de se réduire à une simple distance kilométrique ou à une relation entre personnes, elle peut être recherchée ou subie par les acteurs économiques et sociaux. Par ailleurs, elle est impactée de manière fondamentale par le développement des moyens de communication et des Nouvelles Technologies d'Information et de la Communication, qui génèrent des phénomènes de mobilité et d'ubiquité.

1.1. Définition élargie

La Proximité Géographique est avant tout une affaire de distance. Dans son acception la plus simple, il s'agit du nombre de mètres ou de kilomètres qui séparent deux entités. Mais la Proximité Géographique est relative, de plusieurs manières :

elle est tout d'abord relative aux caractéristiques morphologiques des espaces au sein desquels se déroulent les activités. Il peut s'agir d'une proximité « à vol d'oiseau », comme dans le cas d'un déplacement en avion par exemple, mais il arrive souvent que le relief du terrain joue un rôle : il n'est pas équivalent de se déplacer d'un point à l'autre sur une surface plane ou en escaladant une montagne ;

elle est ensuite relative à la disponibilité d'infrastructures de transport. L'existence d'une route ou d'une autoroute, d'une ligne de train ou de métro, d'une voie fluviale, va permettre un temps d'accès plus ou moins long et plus ou moins aisé. C'est dans cet esprit que l'on parle de distance fonctionnelle, au sens de Perroux ;

elle peut encore être relative aux conditions financières des individus qui utilisent ces infrastructures de transport. Une ligne de train à grande vitesse peut permettre un accès rapide entre deux lieux, mais son coût va se révéler prohibitif pour une partie de la population, du moins dans le cas de déplacements fréquents. On va donc dire que la Proximité Géographique entre des personnes, ou entre des personnes et des lieux, est partiellement liée à la richesse des individus.

Quand on parle de Proximité Géographique, on pense le plus souvent à une relation entre deux individus ou entre deux groupes de personnes. Sans entrer dans les considérations des acteurs non humains, et en s'en tenant aux caractéristiques des seules actions humaines, il apparaît que la notion de Proximité Géographique s'applique également aux objets. Comme le montrent les recherches en économie de l'environnement, un individu

peut se trouver dans une situation de Proximité Géographique avec une rivière, un site pollué, ou une usine d'incinération, ou encore avec un paysage remarquable. Certains objets techniques (une usine de production automobile, une centrale électrique), ou de concernement, peuvent encore jouer un rôle dans les stratégies et les comportements des acteurs ou des groupes d'acteurs, ne serait-ce qu'en termes de localisation des lieux de travail. Ainsi, il paraît raisonnable de parler de Proximité Géographique entre des êtres vivants (en particulier des acteurs humains), entre des lieux ou des objets techniques, ou encore entre des acteurs humains d'une part et des lieux ou des objets techniques d'autre part. Pour notre part, nous nous intéresserons à la Proximité Géographique en rapport avec les activités humaines ; on aura compris que son caractère relatif est du à l'importance de la composante humaine dans sa définition.

Notons qu'il existe des cas dans lesquels deux personnes ou deux entreprises peuvent se trouver en situation de Proximité Géographique sans pour autant entrer en interaction. On peut habiter dans le même immeuble que des voisins que l'on ne connaît ou ne fréquente pas, ou encore être localisé à proximité d'une entreprise avec laquelle on n'entretient aucun rapport. On dira alors que le potentiel de Proximité Géographique reste inactivé, ou non mobilisé.

1.2. Activation

La Proximité Géographique est neutre dans son essence. Ce sont les actions et les perceptions humaines qui vont lui donner une dimension plus moins positive ou négative, ainsi que lui conférer une certaine utilité. C'est la manière dont s'en emparent les acteurs qui est importante. Ainsi, le fait que deux entreprises se trouvent localisées à une faible distance peut être ou non source d'interactions : ces deux entités peuvent aussi bien rester indifférentes qu'entrer en contact et l'on parle alors de mobilisation des potentialités de la Proximité Géographique. Mais cette mobilisation peut conduire à des résultats différents selon les actions entreprises. Par exemple, dans le cas d'entreprises innovantes, il peut aussi bien s'agir de la transmission de connaissances scientifiques et techniques par le biais de spillovers géographiques que d'espionnage et de capture induite des bénéfices d'une invention tombant sous le droit de la propriété intellectuelle. Le même type de phénomène se présente avec la Proximité Géographique aux lieux. Ainsi, la construction d'un immeuble en face d'une habitation individuelle peut être perçue comme un inconvénient, puisqu'elle va boucher la vue et transformer le paysage, mais aussi considérée comme une aubaine si elle conduit à une augmentation du prix du foncier permettant une vente avantageuse du terrain. La mobilisation du potentiel offert par la Proximité Géographique sera alors tout à fait différente selon que l'on entrera dans la voie du conflit, ou dans celle de la marchandisation des avantages en termes de localisation.

Il en résulte que, selon leurs stratégies, ou selon leurs perceptions de leur environnement, les acteurs vont avoir des comportements et des attitudes différentes au regard de la Proximité Géographique, en cherchant à se rapprocher ou à s'éloigner de certaines personnes ou de certains lieux, ou encore en s'estimant satisfaits ou insatisfaits de la Proximité Géographique de certaines personnes ou de certains lieux ou objets techniques. On parle alors de Proximité Géographique recherchée ou subie.

La Proximité Géographique recherchée correspond à la quête d'acteurs cherchant à satisfaire une demande de Proximité Géographique à d'autres acteurs économiques ou

sociaux, à des ressources naturelles ou artificielles, à des lieux ou à des objets techniques. Elle peut prendre une forme permanente ou temporaire :

- la demande de Proximité Géographique permanente est satisfaite par une localisation jugée satisfaisante dans un lieu ou par un changement de localisation et une installation dans un lieu jugé davantage propice à la satisfaction des besoins ou à la réalisation des activités projetées par l'acteur. C'est le cas des individus qui s'installent dans une ville pour bénéficier de la présence d'autres habitants, des infrastructures, de l'ambiance culturelle..., des entreprises sous traitantes qui se rapprochent de leur donneur d'ordre, ou des exploitations qui vont chercher à installer des silos ou des usines de transformation à proximité des lieux de production agricole, afin de limiter les coûts de transport et les pertes en charge ;
- la demande de Proximité Géographique temporaire trouve à se satisfaire sans changement de localisation, simplement par l'intermédiaire de mobilités ou de déplacements ponctuels de plus ou moins longue durée. Il s'agit, par exemple, des voyages entrepris par les migrants saisonniers, les propriétaires de résidences secondaires, les touristes..., mais aussi des déplacements des ingénieurs qui vont se rencontrer dans le cadre de leurs activités de transfert de connaissances ou des chefs de projets qui se donnent rendez-vous dans une foire ou un salon.

La Proximité Géographique subie correspond à la situation d'acteurs qui se voient imposer la Proximité Géographique de personnes, d'activités, d'objets techniques ou de lieux, sans être en mesure de se déplacer et de changer de localisation.

Il en résulte, quand le déménagement est impossible où son coût d'opportunité trop élevé, une contrainte, qui s'appuie sur trois types d'interférences :

- les superpositions. Deux ou plusieurs agents prétendent à des usages différents pour un même espace, par exemple certains veulent l'utiliser à des fins récréatives et d'autres dans un but de réservation de la nature ou de construction ;
- les contiguïtés. Des agents situés côte à côte sont en désaccord quant aux frontières, bordures ou bornages de leurs espaces respectifs. Il peut s'agir de contestation des limites de propriété, de questions de servitudes ou de passages mitoyens, de remembrements ;
- les voisinages. Ce cas concerne les effets indésirables d'une activité, pouvant se diffuser à des agents situés dans un périmètre proche par la voie des airs, des eaux, ou sous l'effet des pentes de terrains. C'est la situation des externalités de pollution.

1.3. Mobilités et ubiquité

L'intérêt pour les questions de Proximité Géographique conduit à accorder une attention particulière à la question des infrastructures de transport et de communication, qui viennent impacter la relation des acteurs à l'espace et la transformer sous l'influence du progrès des technologies. Le développement de ces infrastructures, qui constitue l'une des transformations récentes les plus importantes de l'appareil technologico-productif, conduit en effet à des modifications sensibles dans les relations économiques et sociales, en particulier l'expansion considérable des phénomènes de mobilité et d'ubiquité. A la multiplication et à la technicité toujours plus grande des infrastructures de communication terrestres et aériennes vient maintenant s'ajouter la révolution des Nouvelles

Technologies d'Information et de la Communication (TIC). Toutes deux sont des vecteurs de modifications importantes du lien à l'espace et de développement de nouvelles relations entre acteurs économiques et sociaux.

L'ubiquité est devenue possible grâce au développement des TIC. Il s'agit de la possibilité, pour un agent ou un groupe d'agents, *d'être à la fois simultanément présent ici et ailleurs et donc de développer* un registre d'action qui déborde la localisation ou la mobilité. Tout agent est non seulement localisé ou mobile, mais encore capable d'agir en temps réel dans des lieux différents. Un individu peut correspondre par téléphone ou par internet avec ses proches qui habitent dans un autre pays ou une autre région. Une entreprise peut à la fois agir localement et globalement, par exemple en mettant en concurrence des fournisseurs au niveau mondial ou en passant des ordres de bourse à l'étranger.

Avant tout des infrastructures de transport (des informations) les TIC introduisent une possibilité de déplacement supplémentaire par rapport aux infrastructures de transport traditionnelles, avec la multi-localisation en temps réel. Elles ont comme principal intérêt d'accroître les modes de communication et de connexion entre individus, et donc d'augmenter les possibilités d'interactions. Davantage que les infrastructures traditionnelles, leurs évolutions viennent avant tout impacter la Proximité Organisée, dans ses dimensions potentielles comme dans ses activations. En effet, les TIC entretiennent un lien fort avec les deux logiques d'appartenance et de similitude, en contribuant à la création de connexions et de réseaux entre des êtres humains. Par ailleurs, elles permettent à des individus caractérisés à la fois par des distances cognitives faibles et par un fort éloignement géographique d'entrer en interaction, ce qui n'était que difficilement possible auparavant. Les TIC contribuent ainsi de mettre en relation des acteurs situés à de grandes distances, ou encore qui ne se sont jamais rencontrés.

La mobilité des personnes, qui se développe avec les infrastructures de transport, permet à des individus d'agir dans des espaces différents, dans des moments différents, mais souvent rapprochés. Il s'agit aussi bien de mobilités longues, pour des changements de domicile ou des localisations/délocalisations d'entreprises, que de mobilités courtes ou temporaires, dans le cadre de séjours de vacances ou de déplacements professionnels, ou encore pendulaires, par exemple dans le cas des personnes qui réalisent des déplacements quotidiens pour se rendre sur des lieux de travail éloignés.

Ces mobilités ont connu une croissance importante, grâce à l'amélioration technique des infrastructures et technologies de transport et de communication. Elles sont aujourd'hui en fort développement, comme en témoignent à la fois l'allongement des distances parcourues (souvent dans un temps de déplacement équivalent) et l'accroissement sensible des séjours ou des déplacements de courte durée. Cette évolution est permise par la multiplication des moyens de transport et surtout par leur progression technique : fréquence accrue des avions ou des trains à grande vitesse, multiplication des voies d'autoroute par exemple, ou encore augmentation de la vitesse de connexion (surtout dans le cas du rail).

Il faut considérer les infrastructures et technologies de transport comme des moyens de communication et de connexion entre les êtres humains, qui leur permettent d'entrer plus facilement en relation (ou de transporter des biens et services). De ce fait, leurs évolutions viennent impacter les Proximités Géographique et Organisée, dans leurs dimensions potentielles comme dans leurs activations. Elles concourent

à « raccourcir les distances », c'est-à-dire à diminuer les temps d'accès ou à rapprocher des individus de lieux ou d'objets techniques qui les intéressent, grâce à la multiplication des liaisons et à l'augmentation des vitesses de déplacement. Elles multiplient les opportunités de rencontres et de contacts et contribuent à activer le potentiel des Proximités en favorisant et en facilitant les interactions entre personnes, aidant à construire les relations et à les maintenir ou à les réactiver. Elles sont au cœur des rencontres temporaires, qui se caractérisent par une activation ponctuelle et simultanée des Proximités Géographique et Organisée en permettant à des acteurs situés à des distances importantes de se rencontrer (voir ci-dessous).

2. La Dynamique des relations de Proximité Géographique

Les relations de Proximité Géographique présentées ci-dessus sont essentiellement envisagées dans un cadre statique. Mais la Proximité Géographique doit également être considérée et appréhendée dans une approche dynamique, en particulier parce qu'elle joue un rôle non négligeable dans la dynamique des échanges entre individus, dans les déplacements des personnes et des biens, et de manière plus générale dans le mouvement des activités humaines et sociales, ainsi que dans la répétition des interactions et des connexions. C'est alors un jeu complexe qui se trame entre les deux grandes catégories de Proximité, selon les moments et selon les périodes considérées.

Afin d'entrer dans le détail des relations en jeu, nous retenons ici une situation volontairement simplifiée. C'est celle de la collaboration à distance entre deux entreprises qui partagent un projet commun, par exemple en termes de recherche-développement. Nous l'avons extraite d'une de nos études de terrain, sur la question des biotechnologies (Gallaud & Torre, 2004) mais elle pourrait tout à fait correspondre également à des cas étudiés dans l'industrie aéronautique par exemple (Kechidi & Talbot 2007). La dynamique présentée possède toutefois une portée bien plus générale et vise à réévaluer le rôle joué dans ce cadre par la Proximité Géographique.

2.1. La Proximité Organisée : rappel

La Proximité Organisée est elle aussi un potentiel, éventuellement à activer. Elle concerne différentes manières qu'ont les acteurs d'être proches, en dehors de la relation géographique, le qualificatif organisée faisant référence au caractère agencé des activités humaines (et non à l'appartenance à une organisation en particulier¹). La Proximité Organisée repose sur deux logiques essentielles, qui ne sont pas antinomiques, et que l'on qualifie de logiques d'appartenance et de similitude.

La logique d'appartenance désigne le fait que deux ou plusieurs acteurs appartiennent à un même graphe de relations, que leur relation soit directe ou intermédiée. On peut en donner une mesure en termes de degré de connectivité, qui traduit une plus ou moins grande Proximité Organisée et donc un plus ou moins grand potentiel d'interaction ou d'action commune (Bouba Olga & Zimmermann 2004).

¹ On peut être organisé ou organiser une activité sans nécessairement en référer ou appartenir à une organisation, au sens strict du terme.

La logique de similitude correspond à l'adhésion mentale à des catégories communes ; elle se traduit par le fait que des individus se trouvent à de faibles distances cognitives les uns des autres. Il peut s'agir de personnes qui se reconnaissent dans des projets partagés, ou encore qui partagent des valeurs communes en termes de culture, de religion... Cette Proximité Organisée peut se fonder sur une logique du non-dit, qui va au-delà de la parole, et faciliter les interactions entre des personnes qui ne se connaissaient pas auparavant mais adhèrent à des références similaires. Ainsi, des individus vont d'autant mieux pouvoir collaborer qu'ils appartiennent à une même culture. De même, des chercheurs faisant partie d'une même communauté scientifique pourront facilement coopérer car ils partagent non seulement le même langage mais aussi le même système d'interprétation des textes, des résultats.

2.2. Proximité Géographique temporaire et besoins d'échanges à distance

Dans des travaux précédents (Torre 2008 ; Torre & Rallet 2005), nous avons présenté la notion de Proximité Géographique temporaire, qui constitue une déclinaison de la Proximité Géographique dans le cadre des rencontres ponctuelles, qu'elles soient le fait d'acteurs individuels ou d'organisations de nature diverse comme des firmes ou des laboratoires par exemple. Il apparaît en effet que le développement des technologies de communication et des Technologies d'Information et de la Communication (TIC) favorise de manière importante les possibilités d'échange à distance, et que la contrainte de co-localisation, posée souvent à tort comme une condition nécessaire de localisation permanente des entreprises coopérantes, ne constitue pas une nécessité absolue. Une partie importante des informations et des connaissances nécessaires à une activité productive ou d'innovation peut en effet se transmettre à distance, par le biais des échanges *via* le téléphone ou internet par exemple.

Toutefois, des moments d'interactions de face à face sont nécessaires et profitables dans ce cadre, comme le montre l'exemple des équipes plateaux dans le cas d'Airbus ou de Renault, ou encore des déplacements réalisés dans le cadre des projets de collaboration en matière de R&D des firmes start-up des biotechs. Il n'est pas possible de s'abolir totalement du contact de face à face, y compris pour les participants des communautés de pratiques par exemple. L'espace compte, mais d'une manière renouvelée, qui est celle de la rencontre ponctuelle entre deux ou plusieurs individus. *C'est ce que nous appelons la Proximité Géographique temporaire (PGT). Elle correspond à la possibilité de satisfaire certains besoins de contacts de face à face entre acteurs, grâce au déplacement entre différentes localisations. Ces mobilités favorisent la naissance de moments de Proximité Géographique, dont la durée peut varier mais qui sont toujours limités dans le temps.*

On retrouve ici la Proximité Géographique, mais limitée à certains moments, une Proximité Géographique qui ne doit en aucun cas être confondue avec la co-localisation permanente des entreprises ou des laboratoires engagés dans des projets communs. La satisfaction temporaire des besoins de Proximité Géographique aux personnes ou aux lieux se retrouve par ailleurs dans le cas des personnes privées, si bien que l'on constate également l'existence de relations de PGT dans les relations humaines hors activités de production. On pense aux touristes, par exemple, qui cherchent à se rapprocher d'un lieu, mais encore davantage, dans la situation qui nous intéresse, aux amis ou aux familles qui

échantent à distance par le téléphone ou internet mais vont chercher à satisfaire un besoin de face à face à certains moments donnés du temps ou lors d'évènements particuliers tels que mariages ou enterrements...

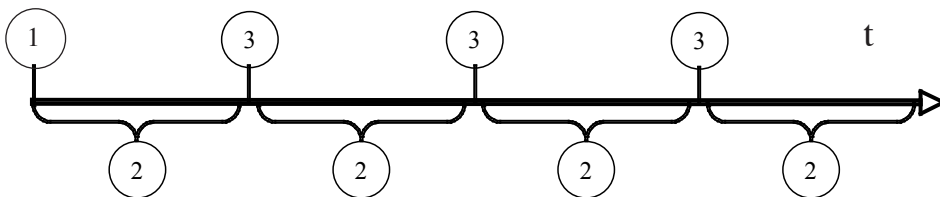
La nécessité de satisfaire ce besoin de PGT s'incarne dans l'existence de lieux particuliers, spécialement dévolus à cette activité. Pour les personnes privées ce seront les conventions ou les parcs d'attraction ou de loisirs. Pour les entreprises ou les laboratoires, il s'agit de lieux dédiés tels que les foires, colloques et expositions (Maskell, Bathelt & Malmberg 2006 ; Boggs 2005 ; Norcliffe & Rendace 2003 ; North 1991), les « plateaux » communs des équipes de projet (Aggeri & Segrestin 2001 ; Talbot & Kechidi 2007). Mais l'essentiel des besoins de PGT n'est lié ni à la récurrence occasionnelle d'une foire, ni au démarrage d'un projet. Ils dépendent de deux grands motifs : les déplacements professionnels visant à prendre une décision commune ou à préciser les caractéristiques de la coopération, ainsi que la réalisation d'une activité productive en dehors du lieu de travail habituel. Ces besoins apparaissent de manière régulière tout au long du processus de coordination. Leur fréquence et leur régularité sont la cause de la plupart des déplacements professionnels. Dans ce cas, les interactions physiques n'interviennent pas dans des lieux dédiés aux rencontres, mais dans des lieux « ordinaires », i.e. les lieux de travail habituels des protagonistes de la coopération, entreprises ou laboratoires.

2.3. Les phases d'interaction

L'analyse de la dynamique des proximités passe par une appréhension des phases d'interaction entre les acteurs participant ensemble au processus d'innovation, en d'autres termes entre les participants, situés à distance, du projet commun de production et d'échange de connaissances. Le modèle que nous proposons n'est pas très éloigné du *chain linked model* de Kline et Rosenberg (1986), mais donne une traduction spatiale des relations entre acteurs dans ce cadre dynamique. Il permet en effet de mettre l'accent :

- sur la manière dont se joue la relation entre les proximités géographique et organisée ;
- sur les modalités d'activation des potentiels des deux proximités ;
- ainsi que sur la manière dont se créent le potentiel ou les interactions de Proximité Organisée.

La droite décrit le déroulement du processus de collaboration au cours du temps. Les chiffres correspondent à des séquences différentes d'interactions proches ou à distance. On retient trois séquences principales.



Séquences : ① Début du processus de collaboration ② Interactions à distance ③ Rencontres ponctuelles.

Schéma 1 : Le processus de collaboration et les phases d'interactions entre les participants

La phase 1 est celle du démarrage de la collaboration. Elle se caractérise par l'existence de relations de Proximité Géographique temporaire.

Cette étape initiale de co-présence peut se dérouler soit entre des acteurs appartenant à la même organisation, soit entre des acteurs qui se connaissent mais appartiennent à des organisations différentes, soit entre de nouveaux partenaires. Elle présente une forte incertitude, liée aux interrogations sur la personnalité et les méthodes de travail des participants, ainsi qu'à la définition en cours des caractéristiques du projet de production ou d'innovation mené en commun. C'est la raison pour laquelle sont mises en place des rencontres qui rassemblent les partenaires pour une période plus ou moins longue : équipes plateau, foires et salons, ou réunions. Elles ont pour objet la constitution d'une base de connaissance commune, faite des expériences et des savoirs des participants.

L'étape de lancement des projets est faite d'interconnaissance, d'ajustement des points de vue, de préparation des modalités techniques et humaines de la coopération et de programmation des étapes ultérieures, ainsi que d'accord sur les gains ou les pertes éventuelles résultant du processus de coopération. Elle a également pour objet de créer une relation de confiance entre les participants du projet mené en commun. Sa durée est fonction de la complexité du projet et du nombre de partenaires engagés.

La phase 2 est celle du travail à distance. Elle se caractérise par l'existence de relations de Proximité Organisée, menées en dehors du contact de face à face.

Une fois réalisés les accords et les ajustements nécessaires, les équipes ou les personnes se séparent et le travail continue à distance. Le projet se développe et se poursuit grâce aux échanges réalisés par les TIC (téléphone, fax, internet, terminaux communicants...). Les participants au projet échangent ainsi des informations ou des connaissances et résolvent les questions quotidiennes liées à la bonne marche des opérations.

Les relations reposent sur la confiance initialement créée, ainsi que sur les règles mises en place en commun ou décidées par la hiérarchie. Les interactions qui s'établissent à distance doivent contribuer à faire avancer le processus de production au niveau technique mais également à développer la relation de coopération. Elles permettent de communiquer au sujet des caractéristiques techniques des produits, des améliorations nécessaires, des petits problèmes rencontrés dans la mise en place quotidienne des opérations de R&D ou de production, ainsi que de préparer les opérations futures. Mais elles ont également pour fonction de valider ou d'invalider les actions et accords passés lors de la phase 1.

Selon la manière dont se déroulent les interactions, se mettent en place des cercles vertueux ou vicieux de confiance. Cercle vertueux quand les échanges se passent bien, avec une construction de la réputation. Cercle vicieux quand des problèmes de nature technique, économique, financière ou humaine apparaissent et que la relation de confiance se dégrade, pouvant conduire à l'apparition de tensions, voire de conflits entre les participants des projets, et provoquer l'organisation de réunions ad hoc, ou non anticipées (voir ci-dessous).

La phase 3 est celle des rencontres ponctuelles. Elle se caractérise par l'existence de relations de Proximité Géographique temporaire.

Les réunions de courte durée sont de deux types. Il s'agit soit de réunions programmées à l'avance, soit de rencontres ad hoc, non prévues à l'agenda de la collaboration.

Les réunions programmées sont fixées de manière contractuelle ou informelle, généralement au démarrage du projet. Elles rassemblent tout ou partie des partenaires des projets de coopération dans un même lieu, afin de faire le point sur les collaborations en cours et de reva-

luder les accords pour les étapes futures de collaboration. Il s'agit généralement de rencontres bisannuelles, qui ont pour objectif de vérifier la bonne exécution des travaux, de valider les acquis et de préparer les étapes futures de la collaboration, voire de rectifier l'agencement du processus en cours au vu des évolutions à distance survenues depuis la dernière réunion.

Ces réunions répondent à l'objectif de diminuer et de rendre davantage maîtrisable le risque perçu, qu'il provienne des partenaires ou des actions à entreprendre. Il s'agit de vérifier si la défiance ne s'est pas installée entre les partenaires et de jeter les bases de relations de confiance renouvelée. Mais elles ont également souvent pour objet de faire se rencontrer les participants en dehors du strict cadre professionnel et des discussions techniques ou économiques ; ils peuvent ainsi échanger, passer des moments ensemble, et consolider ou refonder la relation de confiance qui les lie.

Les rencontres ad hoc se déroulent dans les cas où la collaboration à distance s'avère impuissante à résoudre certains problèmes, qui tournent au conflit. Dans ce cas, une partie d'une ou des équipes se déplace afin de discuter en face à face du problème et d'essayer d'y apporter une solution. Sont recherchées la relation de face à face, avec ses possibilités de communication verbale et non verbale, ainsi que la remobilisation de liens de nature extra-professionnelle. Il peut également s'agir de la recherche concertée de solutions, qui implique l'ensemble ou un grand nombre de participants du projet. Les réunions sont alors plus lourdes, ce qui limite les possibilités de coordination.

Ces moments de PGT donnent l'opportunité aux partenaires de raccorder leurs dissonances cognitives, de mettre sur la table les oppositions de personnes ou de discuter au fond les problèmes liés à l'incertitude et à la nouveauté des processus d'innovation. Ils permettent éventuellement une redéfinition ou une renégociation de certaines des composantes de l'accord. Par ailleurs, ils constituent une manifestation de bonne volonté, les acteurs pouvant montrer qu'ils cherchent à dépasser la phase conflictuelle et à reprendre un processus coopératif. Enfin, on constate que la mobilisation des vertus de la PGT constitue un bon moyen d'éviter que le conflit ne s'aggrave et entre dans une phase plus aigüe, impliquant par exemple le recours aux tribunaux ou la dénonciation publique. La PGT donne de nouvelles chances de réussite au processus de collaboration à distance, en permettant une réconciliation des points de vue ou une reconfiguration partielle des relations ou des manières de coopérer.

A chacune des séquences correspondent des mécanismes de mobilité ou d'ubiquité des acteurs, ainsi que l'utilisation de technologies particulières. Comme représenté dans le Schéma 3, aux phases 1 et 3 du processus de collaboration correspondent des mobilités de personnes (qui concernent soit l'une soit les deux parties, selon le lieu de la réunion), alors que les phases 2 se caractérisent par l'utilisation des Tic dans un but de communication à distance qui établit une relation d'ubiquité.

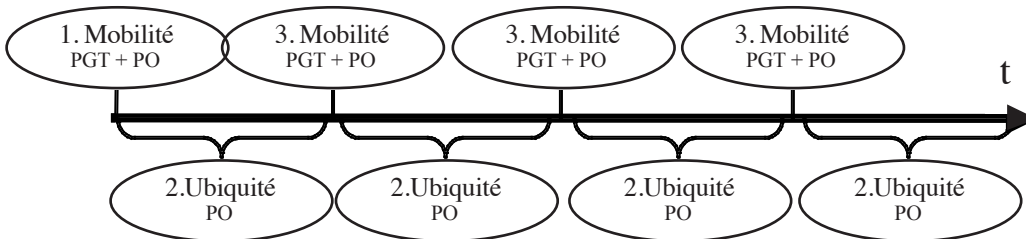


Schéma 2 : Mobilités et ubiquité des acteurs durant le processus de collaboration

Conclusion

L'objectif de cet article est d'apporter un éclairage renouvelé sur les notions de proximité, et tout particulièrement sur la Proximité Géographique, trop souvent négligée dans ce champ d'analyse. En effet, son appréhension se révèle nécessaire à la prise en compte des phénomènes de mobilité et d'ubiquité qui caractérisent les relations économiques et sociales contemporaines. De plus, l'intégration des dimensions de Proximité Géographique Temporaire permet de réaliser une première dynamisation des rapports de proximité, en sortant du seul schéma typologique.

Le fait de fonder l'analyse des proximités sur des potentiels activables par des interventions de nature individuelle, collective ou institutionnelle permet de jeter les bases d'une approche dynamique des relations humaines dans l'espace. Aux localisations permanentes, aux liens tissés dans les systèmes locaux, viennent ainsi répondre les interactions à distance, les phénomènes d'ubiquité et les mobilités temporaires, qui prennent effet dans le cadre de rencontres souvent ponctuelles mais se déroulant toujours dans des lieux bien réels.

Références

- Aggeri F., Segrestin B., 2001, *What is beyond multi-project management? A collective learning perspective on a recent automobile development project*, Paper presented to the EIASM Conference, Enschede, University of Twente.
- Boggs J., 2005, *Theorizing the Frankfurt Book Fair (Or: Why transaction cost analysis still matters)*, paper presented at Regional Studies Association Conference on Regional Growth Agendas, in Aalborg, Denmark, 28-31 May.
- Bouba Olga O., Grossetti M., 2008, Socio-économie de la Proximité, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3, 311-328.
- Bouba-Olga O., Zimmermann J.-B., 2004, Modèles et mesures de la proximité, in Pecqueur B. et Zimmermann J.-B. (eds.), *Economies de proximité*, Hermès.
- Gallaud D., Torre A., 2004, Geographical proximity and the diffusion of knowledge (The case of SME's in biotechnology), in Fuchs G., Shapira P., Koch A. (eds.), *Rethinking Regional Innovation*, Springer, USA.
- Gilly J.-P., Torre A. (eds.), 2000, *Dynamiques de proximité*, L'Harmattan, Paris.
- Pecqueur B., Zimmermann J.-B. (eds), 2004, *Économie de proximités*, Hermès, Paris.
- Kechidi M., Talbot D., 2007, *Institutions and Coordination: what is the contribution of a proximity-based analysis? The case of Airbus and its relations with the subcontracting network*, Gretha, University Bordeaux IV.
- Kline S.J. & Rosenberg N., 1986, An overview of innovation, in Landau R, Rosenberg N. (eds), *The Positive sum strategy*, Academy of Engineering Press.
- Maskell P., Bathelt H. and Malmberg A., 2006, Building Global Knowledge Pipelines: The Role of Temporary Clusters, *European Planning Studies*, 14, 997-1013.
- Norcliffe G., Rendace O., 2003, New Geographies of Comic Book Production in North America: The New Artisan, Distancing, and the Periodic Social Economy, *Economic Geography*, 79, 3, 241-263.
- North D.C., 1991, Institutions, *Journal of Economic Perspectives*, 5, 1, 97-112.
- Pecqueur B., Zimmermann J.-B., 2004, *Économie de proximités*, Paris, Hermès.
- Rallet A., Torre A. (eds.), 1995, *Economie Industrielle - Economie Spatiale*, Economica, Paris.



RERU, 1993, *Economie de Proximités*, N° spécial de la Revue d'Economie Régionale et Urbaine, 3.

RERU, 2008, *La Proximité, 15 ans déjà !*, N° spécial de la Revue d'Economie Régionale et Urbaine, 3.

Torre A., 2008, On the role played by temporary geographical proximity in knowledge transfer, *Regional Studies*, vol. 42, n°6, 869-889.

Torre A., Rallet A., 2005, Proximity and localization, *Regional Studies*, vol. 39, n° 1, 47-60.



